



# VALRAS-PLAGE

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



## La commune de Valras-Plage élabore son Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER PAGE 8

• Votre mairie vous informe • OCTBRE / NOVEMBRE 2021 • N°07



L'ÉDITO



Après un été au cours duquel j'ai été contraint, à mon grand regret, d'annuler une programmation de qualité pour des raisons sanitaires, l'automne s'annonce bouillonnant d'activités culturelles et de loisirs !

Je sais que certains me reprocheront d'avoir joué la prudence, et mettront dans la balance les communes qui ont maintenu toutes leurs activités. Ce n'était pas notre parti pris. Chacun sa philosophie et ses choix. Les nôtres ont été de protéger et de prévenir. Protéger en annulant tous les rassemblements risquant d'ag-

graver la situation au regard de l'épidémie, prévenir en encourageant et en aidant à la mise en place d'un centre de tests PCR, ainsi qu'en donnant la possibilité à tous de se vacciner chaque mardi sans rendez-vous. Peu de stations de tourisme l'ont fait : nous ne le regrettons pas. Je saisis l'occasion pour remercier chaleureusement tout le personnel soignant qui s'est mobilisé sans relâche avec dynamisme et dévouement.

La situation sanitaire s'étant améliorée, comme je le disais plus haut, l'automne et l'hiver seront très animés : vous le constatarez à la lecture de ce journal.

Depuis quelques mois, nous avons repris le lourd dossier du Plan Local d'Urbanisme de la ville qui, comme vous le savez, avait été interrompu par la révision du PPRI. Vous trouverez dans le dossier ci-après un point d'étape sur ce dossier avant que nous ne programmions les réunions publiques d'informations dès que la procédure sera plus avancée.

Par ailleurs, nous allons entreprendre des travaux de réfection de voirie dans les rues du château d'eau, rue Laferre, rue de la Soulane et rue Péret Batut. Une réunion de concertation et d'informations des riverains se

déroulera le 5 octobre prochain. Enfin, les travaux de réhabilitation des quais le long de l'Orb réalisés par l'agglomération ont débuté : vous trouverez dans ces pages le planning prévisionnel.

Notre ville s'anime, change, évolue pour vous, pour votre bien-être et votre bien-vivre.

Avec tout mon dévouement,

**Daniel BALLESTER**  
Maire

 **Valras-Plage**  
www.ville-valrasplage.fr





**Bing Bang musical  
à Valras-Plage** P. 04



**La commune de  
Valras-Plage élabore  
son Plan Local  
d'Urbanisme** P 08-09



**Les actualités  
du CCAS**

P. 11

## ACTUALITÉS

- Hommage à Nicolas Mirabet **03**  
Assemblée Générale de la Ligue  
de Rugby d'Occitanie **03**  
BIG BANG musical à Valras-Plage! **04**  
Du côté des travaux... **06**  
Avis d'enquête publique  
Préalable à la désaffectation  
et au déclassement de la voirie  
communale **06**

## DU CÔTÉ DE L'AGGLO

- Aménagement boulevard  
Jean Dauga du quai de liaison  
entre les ports de Valras-Plage  
et de Sérignan **07**  
Le permis de louer : Autorisation  
préalable de mise en location  
d'un logement **07**

## DOSSIER

- La commune de Valras-Plage élabore  
son Plan Local d'Urbanisme **08 - 09**

## VIE DE LA COMMUNE

- |  |           |  |           |
|--|-----------|--|-----------|
| Les actualités du CCAS   | <b>11</b> | Quentin Garrabet, un joueur<br>au futur plein d'avenir ! | <b>12</b> |
| Groupe scolaire Jules Verne la<br>rentrée s'est présentée sous les<br>meilleurs auspices ! | <b>12</b> | Le Nautilus (Pôle jeunesse)                              | <b>13</b> |
| Ciné-club au Palais de la mer  | <b>12</b> | Jean-Paul Palacio a quitté<br>la présidence de l'APPP    | <b>13</b> |

## GROS PLAN

- Rencontre avec Laurent Calmette **14- 15**

## TRIBUNE LIBRE

14 - 15

### MAIRIE

**HORAIRES D'OUVERTURE** : de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h30 | **TÉL.** 04 67 32 60 06

### BUREAU CCAS

**HORAIRES D'OUVERTURE** : ouvert au public du lundi au  
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h | **TÉL.** 04 67 32 68 80

### STRUCTURE MULTI ACCUEIL

**LES DAUPHINS**  
1, bd Roger Audoux | **TÉL.** 04 67 32 77 35

### GROUPE SCOLAIRE

**ÉCOLE MATERNELLE** | **TÉL.** 04 67 32 33 97

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Bd Gambetta | **TÉL.** 04 67 32 11 38

### SERVICE ENFANCE

Bd Roger Audoux | **TÉL.** 04 67 32 68 82

### PORT DE VALRAS-PLAGE

Bd Jean Dauga | **TÉL.** 04 99 41 36 80

### ÉCOLE DE VOILE

Bd Jean Dauga | **TÉL.** 04 67 32 15 57

### GENDARMERIE

**TÉL.** 04 67 32 02 53

### POLICE MUNICIPALE

35, bd Jean Dauga | **TÉL.** 06 83 87 90 96

### MÉDECINS

**ALAIN DE ALMEIDA**  
11, bd de la République | **TÉL.** 04 67 32 09 90

### GÉRARD CHAMBERT

Rce Bleu Marine  
14, rue Charles Cauquil | **TÉL.** 04 67 32 30 60

### OLIVIER MAFFRE

Le Panoramic  
29, bd Roger Audoux | **TÉL.** 04 67 98 04 74

### FABRICE MARBAT

Rce Bleu Marine  
14, rue Charles Cauquil | **TÉL.** 04 67 32 30 60

### HÉLÈNE MOULS MOLINER

Le Panoramic  
29, bd Roger Audoux | **TÉL.** 04 67 98 04 74

### MATÉRIEL MÉDICAL & ORTHOPÉDIQUE

**LITTORAL SANTÉ**  
33, Bd Roger Audoux | **TÉL.** 04 67 35 93 49

### DENTISTES

**MARC BOURRIE**  
26, rue Charles Thomas | **TÉL.** 04 67 39 66 71

### ROMAIN VILLENEUVE

17, bd de la République | **TÉL.** 04 67 32 80 51

### DIÉTÉTICIENNE

**PAULINE MIALHE**  
5, bd St Saëns | **TÉL.** 07 68 04 93 66

### LUDIVINE RIVIÈRE

29, bd Jean Dauga | **TÉL.** 07 81 12 36 52

### PHARMACIES

**DE LA PLAGE**  
Allée du général de Gaulle | **TÉL.** 04 67 32 03 93

### LES MOUETTES

Av. des Elysées | **TÉL.** 04 67 37 35 20

### AMBULANCES

**DEYRES** | Av. du casino | **TÉL.** 04 67 32 03 04

### POMPIERS

Rue du château d'eau | **TÉL.** 18

### KINÉSITHÉRAPEUTES

**CABINET CHAMBERT-HOULÈS**  
14, av. Charles Cauquil | **TÉL.** 04 67 39 52 89

### SARAH SIMEONE, SYLVAIN SIGNORET

22, bd de la Récanette | **TÉL.** 04 67 32 15 10

### CENDRINE BRINGUIER-SOULAYROL

22, bd de la Récanette | **TÉL.** 04 67 32 15 10

### OSTÉOPATHES

**MAXIME BOURRIÉ**  
14, av C Cauquil | **TÉL.** 06 43 14 99 31

### SOPHIE GIGNEYS

17, bd de la République | **TÉL.** 06 48 60 21 73

### THOMAS LAGARDE-IGOUNENC

22, bd de la Récanette | **TÉL.** 06 42 05 40 90

### FRANCK VILLAZ

17, bd de la République | **TÉL.** 06 37 89 24 85

### INFIRMIERS

**CABINET CARAUSSÉ, COLLET, BALLESTER**  
12, rue Chateaubriand | **TÉL.** 06 08 99 54 12

### CABINET D'INFIRMIERS

**FRANÇOIS IZARD** | **TÉL.** 06 21 79 49 45

**KATIA PAREDERO** | **TÉL.** 06 25 86 34 44

**ANTHONY NAVARRO** | **TÉL.** 06 33 98 35 81

### CYRIL HAPPINETTE

29, bd Jean Dauga | **TÉL.** 06 77 81 64 79

### CÉDRIC LAFFONT

2, rue du Gourp Salat | **TÉL.** 06 25 05 20 54

### MARIE LOPEZ

23, Bd Jean Dauga | **TÉL.** 06 18 24 18 82

### JEAN-MARC MÉNIVALE

29, bd Jean Dauga | **TÉL.** : 06 51 16 09 68

### JEAN-PHILIPPE MATERAT

29, bd Jean Dauga | **TÉL.** 06 24 55 54 52

### DANIEL SABATTE

29, bd Jean Dauga | **TÉL.** 06 89 04 40 13

### ELIANE TODIERE

29 bd Jean Dauga | **TÉL.** 06 79 80 83 76

**DELPHINE DUGIED** | **TÉL.** 06 11 51 47 83

### CORINNE RIVALLEAU

5, bd Roger Audoux | **TÉL.** 06 49 89 08 08

### JULIEN BELOU

11, bd de la République | **TÉL.** 06 07 12 19 44

### OLIVIER DURAND

27, bd Roger Audoux | **TÉL.** 06 98 82 80 48

### PSYCHOLOGUES

#### FRÉDÉRIC BERTHÉAS

20, av. du Casino | **TÉL.** 04 67 37 36 41

**PORT.** 06 62 58 51 28

#### CAROLE MEYER

2, bd Gambetta | **PORT.** 06 20 49 37 80

#### MIREILLE DE LA CHESNAYE | Artthérapeute

14, bd Pierre Giraud | **TÉL.** 04 67 39 63 32

**PORT.** 06 12 84 16 25

### PODOLOGUES

#### MICHÈLE CHESA

1, rue Pierre Loti | **TÉL.** 04 67 32 70 33

#### MURIEL THIROINE

11, bd de la République | **TÉL.** 04 67 32 06 37

### PSYCHOTHÉRAPEUTE

**ROBERT MALTESE** | Psychopraticien TCC -

Psychothérapie comportementale

sur RDV à votre domicile | **TÉL.** 06 20 64 56 97

### COACHING À DOMICILE

**MARINE TACHET** | coach sportive ; diplômée d'Etat

**TÉL.** 07 70 49 70 70

### VÉTÉRINAIRES

#### MARIE-MERCIER-MOSNIER

5, bd Roger Audoux | **TÉL.** 04 67 39 74 16

### NOTAIRE

#### FRÉDÉRIC PEITAVY

14, av. Charles Cauquil | **TÉL.** 04 67 11 02 00

### OPTICIEN

#### DAMIEN ROUANET

8, bd Gambetta | **TÉL.** 04 67 32 75 05

### PHOTOGRAPHE

**MIDI PHOTO | CHRISTIAN COLLADO**

Photos d'identité - ephotos  
39, rue Charles Thomas | **TÉL.** 04 67 39 61 93

OCTOBRE / NOVEMBRE 2021

VALRAS-PLAGE

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

### MAIRIE DE VALRAS-PLAGE

Allées de Gaulle - BP25 34 350 Valras-Plage

Tél. 04 67 32 60 06 • Fax 04 67 32 59 06

mairie@ville-valrasplage.fr

### RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

**Daniel BALLESTER**

### COMITÉ DE RÉDACTION

**Sylvia HOIBIAN** sylvia.hoibian@ville-valrasplage.fr

**Hervé ROBIN** robin@ville-valrasplage.fr

### CONCEPTION

**AGENCE PROMÉTHÉE**

www.agencepromethee.com

### IMPRESSION

**COMBES & HUND** Parc d'activité du Capiscol

34 000 Béziers

### PHOTOS

Mairie de Valras-Plage, Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, Adobe Stock,

D.R..

Licences 1-1118778, 2-1118880, 3-1118881





# Hommage à Nicolas Mirabet

Nicolas Mirabet n'est plus. Cette nouvelle a profondément attristé ceux qui l'ont côtoyé dans sa vie professionnelle, personnelle et dans son engagement associatif. Daniel Ballester, maire de Valras-Plage lui rend hommage.

« **D**écédé tragiquement dans un accident de voiture le week-end dernier, Nicolas était un Valrassien de cœur. Sapeur-pompier volontaire à Valras-Plage, récemment élu président de l'amicale des pompiers, son engagement au service des autres était sans faille.

Unanimement apprécié pour son dynamisme, sa gentillesse, son dévouement, sa disparition brutale est une véritable tragédie pour sa famille d'abord à qui nous

pensons avec émotion et tristesse, mais aussi pour ses amis, ses compagnons sapeurs-pompiers.

Nicolas a été fauché en pleine jeunesse. 24 ans : l'âge de toutes les promesses et de tous les espoirs.

A sa famille j'adresse au nom du conseil municipal nos plus sincères condoléances et l'assure de notre soutien dans cette épreuve si douloureuse et insupportable. Adieu Nicolas. » ■



## RUGBY

# Assemblée Générale de la Ligue de Rugby d'Occitanie

Le samedi 11 septembre dernier s'est déroulée à Valras-Plage l'assemblée générale de la Ligue d'Occitanie de rugby en présence du maire Daniel Ballester entouré de Guillaume Gran, Éric Mulot, Laurent Potart et Jérôme Agut.



**T**out le monde du rugby occitan s'est retrouvé autour du président Alain Doucet.

Le conseiller régional Thierry Mathieu (représentant la présidente Carole Delga) et le vice président du conseil départemental Philippe Vidal (représen-

tant le Président Kléber Mesquida) étaient également présents et ainsi que Pierre ESPADA président du RCPO.

Cette belle journée de retrouvailles du monde du rugby d'Occitanie fut l'occasion pour le Président Doucet de saluer

la vitalité de la ligue et les formidables résultats sportifs à tous les niveaux. Il a encouragé dirigeants et bénévoles à faire preuve d'optimisme et d'adaptabilité au regard du contexte sanitaire dans lequel évolue dorénavant le monde sportif.

Dans son message d'accueil, Daniel Ballester, Maire de Valras-Plage a fait part de sa fierté d'accueillir cette assemblée générale "Valras-Plage est une station de tourisme. Elle est aujourd'hui consacrée

terre de rugby grâce à votre présence. C'est un honneur !"

Il a ensuite rappelé l'importance du rôle des associations et de leurs bénévoles. Il a particulièrement remercié le RCPO et son Président Pierre Espada, cheville ouvrière de cette manifestation.

A cette même occasion, l'ancien joueur de rugby Michel Fabre a reçu la médaille de la Fédération Française de Rugby ■





© D.R.

AYO

## BIG BANG musical à Valras-Plage !

Après un été où la prudence a été de mise en raison de la situation sanitaire, la municipalité est heureuse de pouvoir offrir un automne réjouissant aux valrassiens. Ils pourront retrouver au Palais de la mer les artistes dont les concerts ou spectacles devaient avoir lieu cet été ou à l'occasion de l'anniversaire des 90 ans de la ville.

> **Samedi 2 octobre**  
**TABOU par le quartet Gaël Mevel**

Tabou, un chef d'œuvre du 7ème art, datant de 1931 accompagné par la musique en live du compositeur-violoncelliste-pianiste Gaël Mevel. « A Bora-Bora, un jeune pêcheur de perles et la belle Reri, voyant leur amour remis en cause par le vieux chef de la tribu s'enfuit sur une île... ». Saluée par la presse internationale, l'œuvre de Gaël Mevel offre un univers d'une grande poésie, sensible et unique. Il a créé depuis 20 ans la musique pour plus de 70 films.

le poète-prophète reste à jamais l'écho de notre temps.

> **Jeudi 21 octobre**  
**CALI**

On ne présente plus le talentueux Cali ! Artiste complet, à la fois écrivain, metteur en scène, acteur, chanteur et compositeur. Cali se produira sur la scène du Palais de la mer où il présentera des chansons de son nouvel album « Cavale ».

> **Jeudi 11 novembre**  
**AYO**

Ayo enchaîne depuis plus de dix ans les succès folksoul avec une précieuse touche de fraîcheur. S'il y a bien une artiste unanimement reconnue pour sa générosité en concert, c'est elle. Chaque apparition sur scène d'Ayo implique en effet de nombreux échanges en français avec les spectateurs. Le plus souvent, elle n'hésite pas non plus à quitter l'estrade pour venir chanter au milieu de son public.

> **Samedi 16 octobre**  
**« À la recherche de Hugo » avec BRIGITTE FOSSEY**

La rencontre d'un « Géant » et d'une grande amoureuse des livres et de la littérature.

Brigitte Fossey, Pierre Fesquet et Étienne Champollion au piano traversent l'œuvre de Victor Hugo et son « âme aux mille voix ». Amoureux des mots, de la nature, des femmes, de la politique, de Dieu, etc.,



© D.R.

CALI

ISABELLE POULENARD



© D.R.





BRIGITTE FOSSEY



GAËL MEVEL

> **Samedi 13 novembre**  
**SOPRANO EN LUMIÈRE**  
**(Hommage à Lucile Panis)**

Lux-Lucile magnifiée par des airs d'opéra !

Ce récital unique rend hommage à Lucile Panis, née à Valras-Plage, et qui fit carrière en chantant les plus grands rôles d'opéra : Aïda, Les Huguenots, Faust, La Tosca... Mais aussi l'inoubliable Frou Frou. Isabelle Poulencard, après 7 ans à la Maîtrise de Radio France et 3 ans à l'École Nationale d'Art Lyrique de l'Opéra de Paris, sera accompagnée par la pianiste Nathalie Steinberg, originaire de Béziers, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. ■

**SPECTACLES À 20H30**  
**AU PALAIS DE LA MER**

**Billetterie au Palais de la mer.**

La billetterie sera ouverte les **mardis** et **jeudis** de 9h à 12h et de 14h à 16h30, ainsi que les **samedis** de 9h à 12h.

**ATTENTION !**

- Aucune réservation téléphonique.
- Nombre de places limité
- Passe Sanitaire obligatoire.

**PALAIS DE LA MER**

11 Bd du Commandant l'Herminier  
34350 Valras-Plage



**CINÉMA**  
**CONFÉRENCE**  
**CONCERT**  
**L'aventure**  
**en solitaire**

> **Vendredi 22 octobre à 18h30**  
**Vernissage exposition**  
**"Tous les marins ont les yeux bleus"**  
et rencontre-dédicace avec la photographe  
Maud Bernos.

> **Samedi 23 octobre**  
**Matinée de présentation du sauvetage en mer avec la SNSM**

**12h • Mouclade animée par le groupe Swing'n sardine,**  
de joyeux marins avec dans leurs filets des chansons mar-  
seillaises pleines d'humour et de bonne humeur.  
(Inscription au Palais de la mer - places limitées)

**15h • Projection du film "en solitaire"**

**18h30**  
**Rencontre/conférence**  
**avec le navigateur Yvan Bourgnon**

**21h • Concert "La Fiancée du Pirate" Rock-Folk**  
La Fiancée Du Pirate vous invite à destination de tempêtes  
chaudes et endiablées, de vents froids et glacés avec un ré-  
pertoire composé de chansons de marins, de pirates et de  
poésies retrouvées dans des carnets de bord. ■





## Du côté des travaux...

**Rue du Château d'Eau, rue de la Soulane, rue Péret Batut et rue Louis Lafferre**

Après la finalisation des conventions passées avec les particuliers pour l'autorisation des raccordements à leurs points d'alimentation, se poursuivront à partir du lundi 11 octobre jusqu'à Noël, les travaux d'enfouissement des réseaux secs (EDF, Télécom et éclairage public). La maîtrise d'ouvrage a été confiée au syndicat mixte Hérault Energie, et les travaux seront réalisés par la société Sogetralec. La réfection de la voirie sera ensuite effectuée de janvier à mars 2022. Le coût s'élève à 188 000 € TTC (subvention de Hérault Energie 74 000 €).

### RÉUNION

Réunion de concertation et d'information auprès des riverains (des rues du Château d'Eau, rue de la Soulane, rue Péret Batut et rue Louis Lafferre) concernant les travaux de rénovation de voirie qui suivront l'enfouissement des réseaux secs. **le mardi 5 octobre à 18h30 au Palais de la mer.** Passe sanitaire obligatoire.

### Chemin du Carreyrou

Pendant les mois d'octobre et novembre, l'Agglo Béziers Méditerranée pilotera les travaux de finition de la réfection de la voirie. Il s'agit de travaux de recalibrage de la chaussée et de ses accotements. Durant cette période la circulation sera perturbée avec la mise en place d'une déviation (voir plan de déviation ci-dessous). ■



## DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT VILLE DE VALRAS-PLAGE

# Avis d'enquête publique

## Préalable à la désaffectation et au déclassement de la voirie communale

Le projet de désaffectation et de déclassement de la parcelle cadastrée section BI N°25, sise angle boulevard du onze novembre, avenue de Casino et boulevard Pierre Giraud, d'une superficie de 1240 m<sup>2</sup>, est soumis à enquête publique qui se déroulera du 11 octobre 2021 au 25 octobre 2021 inclus soit pendant 15 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur, désigné pour conduire cette enquête, est Monsieur Georges LESCUYER, Ingénieur territorial en chef retraité. Le dossier d'enquête sera déposé sur le site internet de la ville et consultable à la Mairie de Valras-Plage - Service Urbanisme - 10 allées Charles de Gaulle 34350 VALRAS-PLAGE, du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30.

**Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, sur le registre d'enquête :**

- déposé en Mairie de Valras-Plage aux horaires d'ouverture précités,
- par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :  
Monsieur le Commissaire enquêteur  
Déclassement de parcelles communales

Mairie - 10 allées Charles de Gaulle 34350 VALRAS-PLAGE.  
• par mail à l'adresse : [enquete.publique@ville-valrasplage.fr](mailto:enquete.publique@ville-valrasplage.fr) - à partir du 11 octobre 2021 - 8h30 jusqu'au 25 octobre 2021 - 17h30.

**Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Valras-Plage :**

• **vendredi 15 octobre 2021 de 9H à 12H**  
• **lundi 25 octobre 2021 de 14H à 17H30**

Les copies du rapport et des conclusions seront tenues à la disposition du public en Mairie de Valras-Plage pendant 1 an à compter de la date de la clôture de l'enquête. ■





## TRAVAUX

# Aménagement boulevard Jean Dauga du quai de liaison entre les ports de Valras-Plage et de Sérignan

Des travaux d'aménagement entrepris par l'Agglomération Béziers Méditerranée ont débuté Boulevard Jean Dauga. Le chantier consiste à la réalisation de pontons pour pêcheurs sur l'Orb et d'une passerelle piétonne sur la commune de Valras-Plage.

**D**urant les travaux, le Boulevard Jean Dauga ne sera pas coupé à la circulation pour les riverains, seule une zone définie au droit de chaque ponton coupera la route. Cela permettra aux riverains de part et d'autre de la zone barrée, de pouvoir accéder à leur domicile.

### Planning prévisionnel des travaux :

- Installation et préparation du chantier : du 20 au 22 septembre 2021

- Préparation provisoire des pontons (continuité de l'activité « pêche » du 23 au 26 septembre 2021)
- Départ des pêcheurs du site le 27 septembre 2021
- Travaux préparatoires, démolitions : du 28 septembre au 8 octobre 2021
- Battage des pieux dans l'Orb : du 11 octobre au 16 décembre 2021
- Fin du chantier pour le lot 1 : le 28 janvier 2022.

# Le permis de louer : Autorisation préalable de mise en location d'un logement

Tout locataire a le droit de disposer d'un logement sain, sûr et décent. En ce sens, L'Agglo a instauré le permis de louer. Il s'agit d'une autorisation délivrée aux propriétaires qui respectent des règles en matière de logements décents. Avec cet outil, la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée s'engage dans la politique globale de lutte contre l'habitat indigne.

**L'**autorisation de louer est applicable à Valras-Plage depuis le 1er juillet 2018 dans le périmètre ci-joint (voir carte ci-contre).

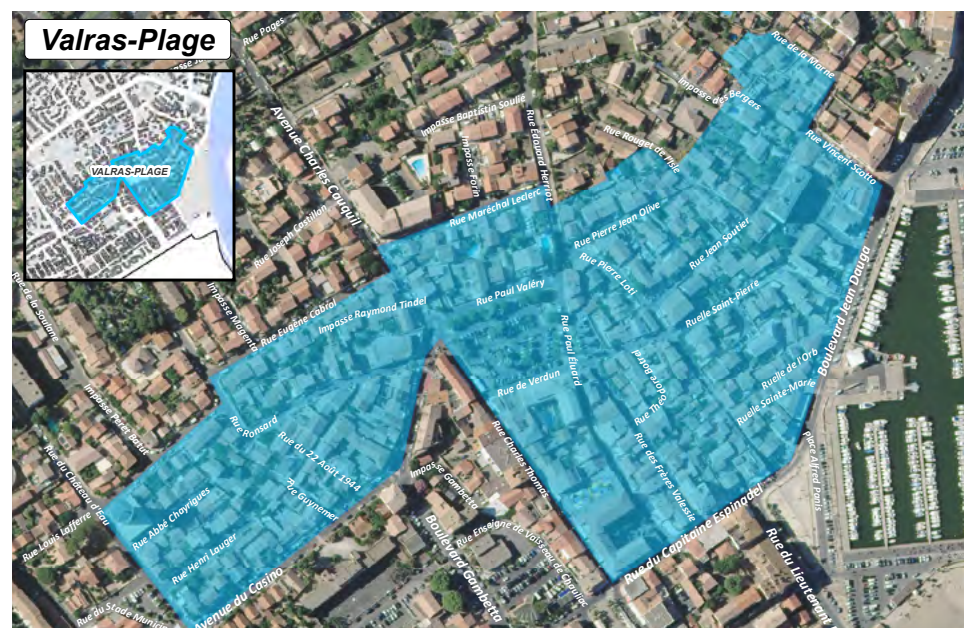
Avant de mettre en location des logements situés dans ces secteurs, **les propriétaires bailleurs concernés doivent faire une demande d'autorisation préalable auprès de la direction de l'habitat de l'Agglo**, en charge du suivi du dispositif.

Les propriétaires concernés (ou leurs mandataires) complètent l'imprimé type de demande d'autorisation (cerfa n°15652\*01) et le transmettent (de préférence par voie électronique) à la tech-

nicienne habitat en charge des visites de contrôle et en copie au service de la Maison de l'Habitat Durable : [maisonhabitatdurable@beziers-mediterranee.fr](mailto:maisonhabitatdurable@beziers-mediterranee.fr)

Une fois la demande enregistrée, le service habitat dispose d'un mois de délai pour apporter une réponse au propriétaire demandeur. Durant ce délai d'instruction du dossier, la technicienne de l'habitat de l'Agglo effectue une visite de contrôle du logement concerné.

En fonction des conclusions de la visite, l'autorisation de mise en location est accordée, soumise à conditions ou refusée. La décision de refus ou d'accord sous



conditions, est motivée et précise la nature des travaux ou aménagements à réaliser.

Le dispositif d'autorisation de louer a pour objectifs d'améliorer l'habitat, de lutter contre l'habitat indigne et de renforcer l'attractivité des centres anciens des communes.

### CONTACT

Maison de l'habitat durable (Chapat)  
1 avenue du Président Wilson  
34500 Béziers • Tél. : 04 99 41 34 94  
[maisonhabitatdurable@beziers-mediterranee.fr](mailto:maisonhabitatdurable@beziers-mediterranee.fr)

### HORAIRES

Lundi, mercredi, vendredi  
8h30-12h30 et 14h-17h30  
Mardi et jeudi 8h30-12h30



# La commune de Valras-Plage élabore son Plan Local

Par délibération en date du 11 juin 2014, la ville de Valras-Plage a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Mise en pause suite à la révision du plan de prévention des risques d'inondation, l'élaboration du PLU a été relancée le 13 janvier 2021.

Ce PLU est aujourd'hui en cours d'élaboration afin de doter la commune d'un document actualisé, adapté aux besoins de la population et intégrant les dernières lois sur l'urbanisme. Le PLU permettra de définir l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune conforme à ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable.

## Rappel : qu'est-ce qu'un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire.

Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire.

Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

### > Les objectifs du PLU

#### 1- Objectifs de développement et d'équilibre

Le PLU détermine les conditions permettant d'assurer l'équilibre entre :

- Le renouvellement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural,
- La préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages.

#### 2- Objectifs de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale

Le PLU doit prévoir des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, d'activités sportives, culturelles et d'intérêt général et d'équipements publics.

#### 3- Objectifs de protection

Le PLU doit assurer une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains et ruraux, la préservation des milieux, des sites et des paysages naturels ou urbains, la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti et la prévention des risques naturels

prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature.

### > Les dernières évolutions législatives

Les lois Grenelle I et II ont apporté les évolutions suivantes dans les PLU :

La principale nouveauté réside dans l'obligation d'effectuer une analyse de la consommation foncière des sols qu'ils soient agricoles, naturels ou forestiers.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) doit présenter les orientations générales que la collectivité a retenues pour son territoire en termes de politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il arrête de manière plus précise les orientations concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs. Il

doit définir des objectifs de modération de la consommation d'espace.

La Loi ALUR induit la nécessité de réaliser une analyse de la capacité de densification et/ou de mutation des espaces bâtis de la commune. Les conclusions de cette analyse constituent – avec celle de l'analyse de la consommation d'espace – le socle permettant à la commune de définir des objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain au regard et en cohérence avec les tendances observées sur la commune sur la période passée. La Loi ALUR supprime le coefficient d'occupation des sols (COS), ainsi que la possibilité de fixer une superficie minimale des terrains constructibles dans le règlement des PLU.

La Loi LAAF (Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt) d'Octobre 2014 vient assouplir le volet « urbanisme » de la loi ALUR, notamment les occupations et utilisations en zones agricole et naturelle.

La Loi ELAN (loi sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numé-

rique) a modernisé le contenu des pièces composant le PLU.

### > Les documents qui encadrent l'élaboration du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme doit être compatible avec certains documents supra-communaux. Certains ont un fort impact sur le développement futur de la commune.

**Le Plan de Préventions des Risques Inondation** définit des zones non constructibles ou avec prescriptions. **Le Schéma de Cohérence Territoriale du Biterrois** définit les grandes orientations d'aménagements sur le territoire et notamment la densification et les limites de l'étalement urbain. **Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires Occitanie 2040** définit les grands objectifs du territoire pour les 20 prochaines années.

Vers l'affirmation d'un projet communal Le PLU sera élaboré en compatibilité avec les objectifs supra communaux et prendra

## Le déroulé de la procédure

L'élaboration du PLU de Valras-Plage s'articule autour de 5 phases :

- 1• L'Elaboration d'un diagnostic partagé et la mise en évidence des enjeux territoriaux et environnementaux
- 2• La définition et les justifications du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 3• L'élaboration du zonage et du règlement
- 4• La mise en forme du dossier d'arrêt du PLU, l'avis des personnes publiques associées (PPA) et l'enquête publique
- 5• L'approbation du PLU

La commune de Valras-Plage finalise la phase de diagnostic territorial et d'état initial de l'environnement.

Le travail sur la définition et les justifications du Projet d'Aménagement et de Développement Durables est en cours.





# Valras-Plage d'Urbanisme



en compte les évolutions du contexte législatifs. Les objectifs de l'élaboration du PLU sont les suivants (extrait de la délibération n°21/003 de prescription du PLU).

En matière d'habitat et d'urbanisme :

- encourager le développement commercial et touristique
- conforter et valoriser le centre-ville afin de lui redonner une meilleure lisibilité et une identité
- encourager la diversité de l'habitat de manière à assurer la mixité urbaine et sociale sans méconnaître le caractère touristique de la Commune
- favoriser un développement urbain équilibré de manière à anticiper l'évolution démographique.

**En matière environnementale dans l'optique d'un développement durable :**

- protéger et valoriser les espaces naturels les plus sensibles, et notamment Les Orpellières
- favoriser la qualité architecturale
- identifier et tenir compte des éléments du patrimoine bâti et naturel
- concourir à un développement urbain respectueux de l'environnement et du cadre de vie.

**En matière de transport :**

- améliorer l'accessibilité du territoire en diversifiant les modes de transport et en développant les liaisons douces
- sécuriser les déplacements.

## Le diagnostic du territoire révèle 2 caractéristiques majeures : sa densité et son site naturel d'exception

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement ont déjà été effectués. Ces premiers éléments permettent de soulever les enjeux du territoire sur lesquels la commune va pouvoir bâtir son Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Depuis les années 1980, l'urbanisation a progressé jusqu'à se heurter aux limites de la commune. L'hébergement de plein air a pratiquement disparu pour céder la place à des opérations de standing aboutissant à la constitution de résidences fermées. La commune a connu une accélération de sa croissance démographique durant les années 1980 et 1990, avec un quasi doublement de la population entre 1982 et 1999.



Cet essor démographique s'est prolongé durant les années 2000, jusqu'à permettre à la commune de compter 4649 habitants en 2009, depuis la population s'est stabilisée pour atteindre 4 207 habitants.

### > Une commune dense

Aujourd'hui, presque 70% du territoire est urbanisé et l'espace disponible se fait rare. La commune doit donc penser le futur en aménageant la ville sur la ville, cela consiste à densifier les espaces existants et à requalifier les espaces urbains.

Le tourisme balnéaire a fortement impacté le développement de la commune au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Cela a eu des conséquences sur l'urbanisation et l'économie de Valras-Plage.

Le parc de logements de Valras-Plage a connu un développement important depuis le milieu des années 1970. Aujourd'hui, sur les 9000 logements que compte la commune, 75% sont des résidences secondaires.

### > Un site naturel d'exception

La réserve naturelle des Orpellières représente une zone à forte responsabilité environnementale, car les systèmes dunaires peu aménagés et d'un seul tenant sont devenus rares sur les côtes basses du Languedoc-Roussillon. Or, cet espace est remarquablement bien conservé et montre tous les faciès caractéristiques des dunes méditerranéennes. C'est là que se trouvent les plus hautes dunes des côtes languedociennes. Le site des Orpellières fait partie de deux sites Natura 2000 et est également protégé comme Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Le programme Natura 2000 est une initiative de l'Union Européenne qui vise à assurer la conservation de certains habitats et espèces à forte valeur patrimoniale. Le programme ZNIEFF recense, sur le territoire français, les ensembles naturels à fort intérêts environnementaux pour favoriser leurs connaissances et les préserver. ■







## Extension et rénovation des locaux du Valras Body Fitness

Le 2 juillet dernier s'est déroulée l'inauguration de l'extension des locaux de l'association Valras Body Fitness en présence du maire, Daniel Ballester, de nombreux élus, du Président Robert Laraury et de l'ancien président Ivan Boggiano, ainsi que de l'architecte Madame Genicot. Après quelques mois de travaux, les locaux du Valras Body Fitness ont en effet rouvert pour le plaisir de ses nombreux adhérents qui ont ainsi pu découvrir une salle de sport supplémentaire en lieu et place de l'ancien garage. Par ailleurs, l'intégralité de l'accueil et des sanitaires ont également été entièrement refaits.



Cette inauguration fut l'occasion de visiter nouvelles et anciennes installations dotées de matériel performant. Lors des discours, Monsieur Laraury a rendu un hommage appuyé à Ivan Boggiano à l'origine de la prospérité et du développement de cette association. Il a remercié également la municipalité pour son implication et son investissement financier et humain.

Monsieur le Maire, quant à lui, s'est félicité du bon redémarrage de l'association avec près de 200 abonnés en seulement 15 jours de réouverture et a salué le bon fonctionnement de cette association très active.

Il s'est également réjoui de ces premières retrouvailles conviviales dont tous ont été privés depuis le 17 mars 2020.







## Les actualités du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Valras-Plage a mis en place de nombreuses permanences et activités qui rythmeront ces prochains mois d'octobre, de novembre et de décembre 2021.

### Permanences du PLIE (*Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi*)

Le PLIE propose des parcours d'insertion spécifiques et concrets pour le retour à l'emploi.

- Les derniers mardis du mois de 9 h à 12 h, pour les accompagnements classiques **sur Rendez-vous**

- Les dates supplémentaires pour recevoir des personnes **sans Rendez-vous** : les mardis 12 octobre, 16 novembre et 14 décembre de 9h à 12h.

**Important !** Les personnes doivent se munir d'un CV et d'un justificatif Pôle emploi.

### Permanences France Alzheimer

Accueil, écoute, informations, aide et conseils... Les prochaines permanences de France Alzheimer sont programmées le 1er mardi du mois de 10h à 12h, dans les locaux du CCAS.

### Permanences Actiom, Ma commune Ma santé

Les prochaines permanences d'Actiom concernant le dispositif « Ma commune Ma santé », la solution santé mutualisée accessible à tous, se tiendront dans les locaux du CCAS, **sur rendez-vous uniquement**, les vendredis 29 octobre et 3 décembre de 12h à 17h.

### Ateliers numériques pour les plus de 60 ans (TD'aiM)

L'association TD'aiM propose des ateliers permettant d'acquérir les connaissances de base et le vocabulaire nécessaires à l'utilisation de l'ordinateur, la tablette tactile, et d'Internet, afin de favoriser l'usage du numérique chez les seniors.

- Ateliers les jeudis de 9h30 à 11h au Palais de la mer : 7, 14, 21 et 28 octobre ; 4, 18 et 25 novembre.

Ces ateliers favorisent la mémoire et la stimulation cognitive. Ils sont gratuits

et destinés aux débutants. Des thèmes comme le matériel numérique, le vocabulaire, les démarches administratives, la santé, seront abordés. Des mises en situation seront proposées, afin de découvrir le site de la CARSAT et autres sites administratifs, communiquer, se divertir, lire, apprendre.

**Les personnes intéressées peuvent s'inscrire directement auprès de TD'aiM**  
Par mail : [tdaim.association@gmail.com](mailto:tdaim.association@gmail.com) ou par tél au 06.64.09.27.60 / 06.18.86.19.02

**Important !** Respect des normes sanitaires et passe sanitaire obligatoire !

### Ateliers « Brain Up Association »

« Brain Up Association » est une association loi 1901 composée de (neuro) psychologues, psychomotriciens, diététiciens et sophrologues, fédérés autour d'un objectif commun : transmettre l'envie d'être acteur de sa santé au quotidien. L'association conçoit, organise et déploie des programmes de prévention santé et d'accompagnement psycho-social sous forme d'ateliers, de conférences et de formations auprès de tout public (jeune, salarié, retraité).

#### > Gestion du stress

- Les mercredis 3, 10, 17, et 24 novembre, de 14h à 16h.

#### > Sérénité au volant

- Les mardis 2, 9, 16, 23 novembre, de 9h à 11h.

**Important !** Tous ces ateliers sont sur inscriptions ; Passe Sanitaire obligatoire !

### Ateliers mémoire

En rattrapage des séances annulées en raison de la pandémie, les quatre derniers ateliers se tiendront à partir du 5 octobre, le mardi matin de 10h à 11h30.

Pour ces différents ateliers, les inscriptions sont gérées par le CCAS.

### Semaine bleue

Dans le cadre de la « Semaine Bleue », semaine nationale des retraités et des personnes âgées programmée du 4 au 10 octobre 2021, le CCAS propose trois journées d'animations, les 4, 6 et 8 octobre :

- **Lundi 4 octobre à partir de 15h** : Marche Bleue ; inscriptions et renseignements au CCAS

- **Mercredi 6 octobre à 15h au Palais de la mer** : projection du film « Un homme et son chien » de Francis Huster avec Jean-Paul Belmondo

- **Vendredi 8 octobre au Palais de la mer** :

- **15h** : Conférence-débat avec le Docteur Laurence Safont sur le thème du bien vivre à domicile, suivie de temps d'échanges

- **17h** : Conférence-débat avec la nutritionniste Rachel Belot sur le thème de l'alimentation après 65 ans

### Aides à la rentrée scolaire

Le CCAS accorde différentes aides aux personnes et familles valrassiennes en fonction de leurs ressources. Celles-ci ne sont pas systématiques, ni reconduites d'une année sur l'autre. Un nouveau dossier est à constituer au CCAS à chaque rentrée scolaire et sera étudié en commission.

> **Les aides possibles pour les familles pour la rentrée scolaire sont :**

- **Aide à la restauration scolaire maternelle, primaire et collège,**

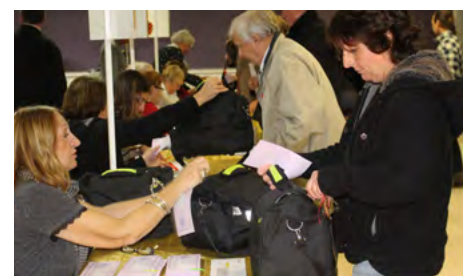
- **Aide aux activités sportives et culturelles pour les enfants de moins de 18 ans.**

Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place. C'est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive de septembre 2021 à juin 2022. Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révo-

lus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de : l'allocation de rentrée scolaire ; l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ; l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

### Noël du CCAS

Les personnes de plus de 75 ans résidant depuis au moins un an sur la commune peuvent bénéficier du Noël des aînés. Pour cela, elles doivent s'inscrire la première fois au CCAS. Il n'est pas nécessaire de se réinscrire pour les années suivantes, le CCAS le fera automatiquement, tant que vous résidez sur la commune.



### Modalités d'inscriptions :

- L'inscription n'est pas systématique et relève d'une démarche volontaire

- Il faut être domicilié sur la commune depuis au moins un an et être âgé d'au moins 75 ans,

#### • Les justificatifs à fournir sont

- une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile (facture énergie, quittance de loyer, taxe d'habitation) de moins de 3 mois au nom de la personne concernée. Le justificatif de la taxe foncière n'est pas accepté.

- La date limite des inscriptions est le 31 octobre 2021.

**Important !** Les commerçants de Valras-Plage qui acceptent les bons d'achats de Noël remis aux personnes âgées, sont invités à s'inscrire auprès du CCAS. ■

**Contact** CCAS 1, boulevard Roger Audoux  
**Tél.** 04.67.32.68.80  
**Mail** [accueil.ccas@ville-valrasplage.fr](mailto:accueil.ccas@ville-valrasplage.fr)





## RENTÉE SCOLAIRE

# Groupe scolaire Jules Verne

## la rentrée s'est présentée sous les meilleurs auspices !

Le jeudi 2 septembre, jour de la rentrée scolaire, le maire Daniel Ballester et Corinne Calmette, adjointe au maire déléguée à la jeunesse et à l'éducation, sont allés à la rencontre des enseignants des écoles maternelle et primaire pour recueillir leurs impressions sur le déroulement de la rentrée.

Cette année, comme l'année précédente, les élus de la ville, les équipes enseignantes et les agents ont été très attentifs à la mise en œuvre du protocole sanitaire mis en place pour assurer la sécurité des écoliers... À la grande satisfaction des parents !

Dirigée par Joseph Lozano, l'école maternelle compte un effectif de 99 élèves, répartis en 4 classes. « Concernant les effectifs, beaucoup d'inscriptions de dernière minute, soit environ 10% de nos écoliers. Nous avons mis en place une rentrée échelonnée sur la première matinée, ce qui a permis une meilleure gestion de l'accueil. Tout s'est très bien passé ! Par ailleurs, l'inspecteur de l'Éducation Nationale qui gère la circonscription dont dépendent, entre autres, les communes de Valras-Plage, Vendres, Sérignan et Sauvian, a changé. Il se nomme Luc Gaignard et son bureau de situe toujours à Béziers ». La pédagogie est ainsi placée sous la responsabilité de Joseph Lozano (petite section), Mélanie Perrusset (petite et moyenne section), Dominique le Bellego (moyenne et grande section), et Cynthia Azalbert (grande section).

L'école primaire, placée sous la direction de Nathalie Barthélémy, recense 181 élèves partagés en 7 classes, du CP au CM2, sous la houlette de 7 enseignants. « S'agissant de la rentrée, tout s'est bien déroulé malgré, comme chaque année, des inscriptions de dernière minute qui nous ont fait modifier les niveaux des classes. Ainsi, Xavier devait avoir un CE1/CE2 et, la veille de la rentrée, nous avons dû basculer des élèves et il a maintenant un CE1 pur. Avec la fermeture d'une classe, nous sommes à 7 classes, pour 181 élèves, ce qui fait des classes relativement chargées, avec notamment mon CP qui compte 27 élèves ». Tout au long de l'année scolaire 2021-2022, les professeurs des écoles seront Nathalie Barthélémy, assistée de Sonia Calli (CP), Camille Tailhefer (CP-CE1), Xavier Ménivale (CE1), Thomas Gaisset, assisté de Sonia Calli (CE2), Estelle Forestier (CE2-CM1), Christelle Fermier (CM1-CM2) et Sébastien Vieu (CM1-CM2). En outre, les intervenants scolaires demeurent identiques : Solenn Joucla (anglais), Stéphane Reynes (sport), Daniel Scafa (informatique) et Nathalie Mouty (BCD). ■

### CONTACTS

École maternelle 04.67.32.33.97  
École primaire 04.67.32.11.38



## Ciné-club au Palais de la mer

A partir du 14 octobre, le Palais de la mer ouvrira à nouveau les portes de son « Ciné-club » et proposera une projection de films « cultes » les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis à 18h30.

Une thématique différente sera proposée chaque mois : Fabrice Luchini au mois d'octobre, et comédie au mois de novembre. Une programmation qui, assurément, trouvera rapidement son public et saura séduire les cinéphiles les plus exigeants !

### PROGRAMME

**Judi 14 octobre** : « Le mystère Henri Pick » de Rémi Bezançon avec Fabrice Luchini et Camille Cottin

**Judi 28 octobre** : « Paris » de Cédric Klapisch avec Fabrice Luchini et Juliette Binoche

**Judi 25 novembre** : « L'embarras du choix » de Eric Lavaine, avec Alexandra Lamy et Arnaud Ducret

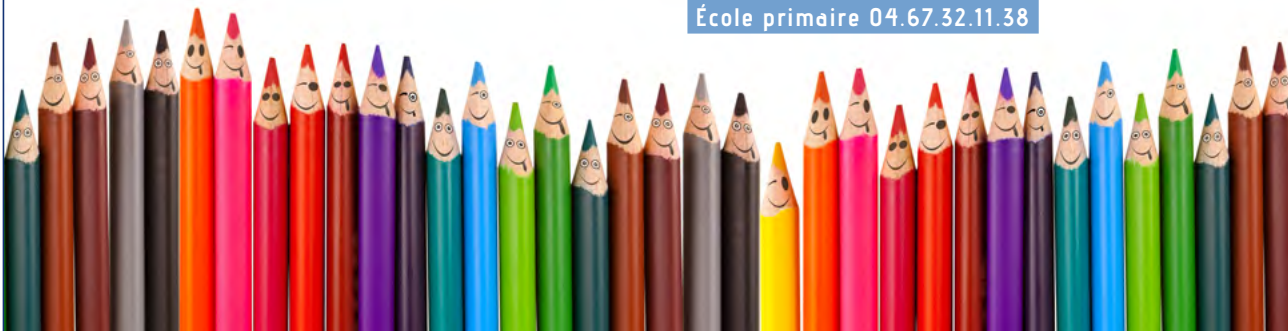
**Entrée libre**, nombre de places limité et Passe Sanitaire obligatoire !



## Quentin Garrabet, un joueur au futur plein d'avenir !

Licencié depuis deux ans au club Lous Ramaires Valrassiens, section Joutes, le joueur junior Quentin Garrabet a brillamment remporté le 5 septembre à Agde, sa deuxième victoire de la saison, devant le Palavasien Axel Leblanc. Ainsi, après deux saisons officielles, Quentin termine 2<sup>ème</sup> du championnat de Ligue... Une très belle performance !

« Avant son départ du club, les ramaires valrassiens tiennent à remercier et à féliciter Quentin Garrabet pour son magnifique parcours, avec des résultats remarquables obtenus en 2021 : 4 fois qualifié pour les revanches, 2 fois 4<sup>ème</sup>, 1 fois 3<sup>ème</sup>, 2 fois 2<sup>ème</sup> et 2 fois 1<sup>er</sup> ! » se réjouit Sébastien Mulot, le président de Lous Ramaires Valrassiens. ■







## Le Nautilus (*Pôle jeunesse*)

Le Nautilus a pris la mer au début du mois de juillet, et accueillera tout au long de l'année les jeunes « moussaillons » des Centres de loisirs maternel et primaire, les ados et le Conseil municipal des jeunes.

Ce fier bâtiment d'une superficie de près de 240 m<sup>2</sup>, construit en lieu et place du Mille Clubs, abrite une zone d'accueil, une grande salle multi-activités avec vidéoprojecteur et un espace cuisine, ainsi qu'une pièce réservée aux ados et éga-

lement équipée d'un vidéoprojecteur. L'espace extérieur est très agréablement aménagé. Il comprend une piste cyclable périphérique avec des rampes de saut de type « Pumptrack », une aire pour jeux de balles en pelouse synthétique, un grand jeu bateau, une zone de repos sous om-

brière avec des toiles aériennes tendues pour s'abriter du soleil, une douche de plage, et, derrière la structure, un espace arboré équipé de bancs et de tables pique-nique, un petit potager dans des jardinières, ainsi qu'un abri pour les poussettes, trottinettes et vélos.



Devant le bâtiment, un parking privatif vidéo surveillé a été aménagé avec des dalles alvéolaires imperméables posées sur les places de stationnement. ■

## Jean-Paul Palacio a quitté la présidence de l'APPP

Figure du milieu associatif valrassien, Jean-Paul Palacio, membre fondateur et président de l'Association de Protection de la Plaisance et de la Pêche (APPP), adhérente à la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer, a récemment passé le témoin à Jean Mitsialis pour la présidence de l'APPP.

Rencontre avec ce bénévole investi et passionné, qui conserve toutefois cette année, la présidence de l'association "L'espoir pour l'Enfant" dont la mission est de récolter des fonds pour le Téléthon.



### Quelles sont les actions les plus remarquables menées par l'APPP depuis sa création en août 1990 ?

Tout au long de ces 31 années, nous avons multiplié les contacts, les relations et les connaissances avec des personnalités du milieu de la plaisance et de la pêche, bien au-delà des frontières de notre Région. Nous défendons avec acharnement l'écologie maritime et continuerons inlassablement à sensibiliser les enfants des écoles sur la protection des fonds marins. A force de combat et de travail, grâce également à l'appui de la Prud'homme des pêcheurs et des élus valrassiens, en particulier le regretté Henri Caumes, la concrétisation du projet des récifs artificiels en septembre 2006, immergés face à Mer et Soleil en rive gauche et au Chemin des pêcheurs en rive droite, a été pour tous les membres de l'APPP, une formidable victoire pour la pêche tradi-

tionnelle et la plaisance ! Nous nous réjouissons que l'immersion d'autres récifs artificiels de nouvelle génération, puisse être tout prochainement finalisée.

### Vous êtes toujours président de l'association "L'espoir pour l'Enfant". Comment se présente le Téléthon 2021 ?

En raison de la crise sanitaire, de nombreux points d'interrogation demeurent sur les animations envisagées. Malgré tout, comme en 2020, nous ferons le maximum pour récolter quelques fonds ! Depuis le premier Téléthon organisé à Valras-Plage en l'an 2000, nous sommes aujourd'hui près de 80 bénévoles constituant la "Force T" qui oeuvrent avec dévouement tout au long de l'année pour aider la recherche médicale. Grâce, entre autres, aux associations valrassiennes et au précieux soutien logistique de la Mai-

rie, nous avons obtenus ces 20 dernières années, des résultats exceptionnels, régulièrement salués par Laurence Tiennot-Herment, la présidente de l'AFM !

### A 73 ans, vous exprimez ce désir légitime de "lever un peu le pied". Quels souvenirs conservez-vous de toutes ces années de bénévolat ?

D'excellents souvenirs, bien évidemment ! Le bénévolat est dans l'ADN des Palacio (*sourire* !). La protection de la plaisance et de la pêche, le Téléthon, notre participation aux Journées du Patrimoine, au Bain de Noël, aux fêtes de la Saint-Pierre, à la Confrérie de la Pignate... Avec mon épouse Cathy, toujours présente à mes côtés, dont le soutien et l'aide sont primordiaux, nous restons et resterons viscéralement attachés aux traditions de notre ville ! ■





## Nos aînés se souviennent...

# Rencontre avec Laurent Calmette, le doyen des pêcheurs valrassiens

Cette année, la ville de Valras-Plage célèbre son 90<sup>ème</sup> anniversaire, l'occasion de rendre hommage aux célébrités telles Lucyle Panis ou Jean Gau, mais aussi à nos aînés, ces gens de mer qui sont à l'origine de l'identité de notre commune, un authentique village de pêcheurs.

**F**ils de François et Marie-Claire Calmette, une famille de pêcheurs depuis plusieurs générations, Laurent Calmette est né le 11 juin 1930 à Valras-Plage, dans une petite maison de deux pièces située rue du Lieutenant Grau que ses parents avaient fait construire. Faits remarquables, ce père de deux enfants, Alain et Jean-François, est l'un des tout premiers valrassiens inscrit sur le registre d'état civil de la mairie de Valras-Plage, et fut, après la seconde guerre mondiale, le plus jeune sauveteur en mer sur le canot de sauvetage L'Amiral Zédé.

### Quels souvenirs conservez-vous de votre enfance ?

Jusqu'à mes 9 ans, j'ai vécu une enfance heureuse qui, bien sûr, n'avait rien à voir avec celle des enfants d'aujourd'hui, car ces années précédaient la guerre de 1939-1945. Dans notre maison, il n'y avait pas d'eau courante et nous allions chercher des cruches à la fontaine. Le matin, avant d'aller à l'école, il fallait se laver à l'eau froide. Nous portions des culottes courtes, des galoches ou des sabots en bois, et une blouse noire... Voilà comment étaient habillés les écoliers de l'époque ! Gamins, on s'amusait parfois

à hisser un wagon du tramway "Béziers la mer" au plus haut que nous pouvions vers le cimetière, puis nous lâchions les freins pour descendre la côte !

### Puis, le 3 septembre 1939, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne...

C'était le début de la seconde guerre mondiale ! Mon père a été mobilisé, et à partir de ce moment-là, les restrictions ont commencé : cartes d'alimentation, tickets de pain, de matières grasses... Mon père ayant repris la pêche, nous

avons toujours du poisson ! A l'école, nous avions droit à un bol de lait et 50 grammes de pain. Tous les matins dans la cour, il fallait assister au lever des couleurs et chanter "Maréchal, nous voilà !".

### Fin 1942, après avoir franchi la ligne de démarcation, les allemands occupent Valras-Plage...

Je me souviens avoir vu les Allemands arriver dans Valras et prendre la direction de la plage. Etant donné mon jeune âge, je ne m'étais pas rendu compte de ce que cela représentait ! Le quartier du bord

En vertu de la réglementation et notamment de l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités territoriales, chaque groupe (majorité et opposition) a le droit de s'exprimer dans cet espace. Les textes qui sont publiés dans cette tribune libre sont reproduits tels qu'ils ont été transmis et n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Nous avons le plaisir de revenir sur les élections départementales où Denis MARSALA membre de l'opposition communale a été élu Conseiller Départemental, nous nous en félicitons preuve qu'il y a parfois une vertu dans le petit nombre lorsqu'il y a constance et opiniâtreté dans une démarche politique. La fonction de notre compagnon s'étend sur

un tiers de Béziers et sur cinq villages du littoral, c'est un élu de proximité dont le siège de son activité est le canton, et donc un interlocuteur direct des habitants.

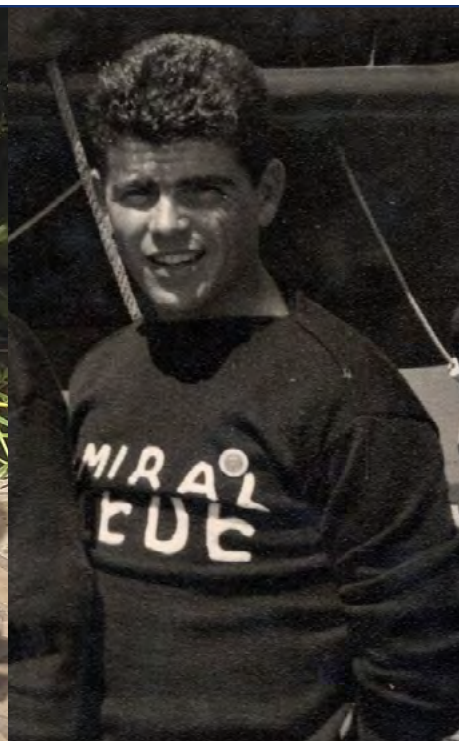
Il siège à l'assemblée départementale, dont les prérogatives sont l'action solidaire et sociale, l'enseignement, l'aménagement du territoire

ainsi que la gestion et construction des routes départementales. Il assure par ailleurs un rôle de coordinateur et participe largement à la vie locale en étroite liaison avec les maires et élus locaux, pour ceux tout du moins qui acceptent une collaboration dans l'intérêt des citoyens en faisant fi des clivages idéologiques.

Fort de cette élection le GROUPE CHOISIR VALRAS n'en défendra que mieux les intérêts de notre village.

### Les Conseillers Municipaux de l'opposition





de mer et le centre-ville où nous habitons étaient entourés de barbelés. Pour pouvoir rentrer et sortir de la zone militaire, nous avions un laissez-passer. Tous les soirs, il y avait le couvre-feu ; les Allemands patrouillaient et arrêtaient les personnes qui étaient dehors. Lorsque certaines maisons n'avaient pas éteint leurs lumières ou occulté leurs fenêtres, ils tiraient sur les vitres. Les écoles étant réquisitionnées, les classes étaient éparpillées dans les maisons inhabitées des estivants. Sur les blockhaus, ils avaient même peint des fenêtres pour faire croire à des villas !

#### **Début 44, craignant un débarquement en Méditerranée, les Allemands ont fait évacuer toute la population, soit environ 1 500 personnes. Vous allez à Maraussan, et, 6 mois après, le retour à Valras-Plage marque-t-il le début de votre carrière de pêcheur ?**

A Maraussan, les restrictions devinrent de plus en plus dures et nous ne connaissons personne. Mon père allait pêcher dans le canal du Midi ou dans l'Orb, et moi, j'ai commencé à réparer les filets... Ce fut le début de mon apprentissage ! A mon retour à Valras, j'ai été embarqué sur le Rôle d'équipage comme mousse ; moi qui languissais de quitter l'école, le n'ai pas tardé à la regretter, car finis les jeudis, les dimanches et les jours fériés ! Les jours de repos étaient les jours de mauvais temps et le travail n'était pas le

même. Au mois de juillet 1945, ma vie a basculé car, alors que je venais d'avoir 15 ans, j'ai eu le malheur de perdre ma mère âgée de 40 ans. J'allais à la pêche avec mon père jusqu'à mon départ pour le service militaire qui a duré 18 mois à la Marine nationale à Ajaccio où j'étais pilote d'une vedette à moteur.

#### **En 1951, vous devenez un véritable pêcheur professionnel...**

A mon retour du service militaire, j'ai repris mon travail à la mer. J'avais déjà remplacé mon père comme sauveteur en mer sur le canot de sauvetage à rames l'Amiral Zédé où j'étais le plus jeune, et j'ai fait construire par le chantier naval valrassien Doumaïron, une catalane baptisée "L'Espérance". Nous avons aussi acquis un chalutier, opérationnel durant deux années. Ma pêche, principalement côtière, était constituée de thons attrapés au filet dérivant, de sardines prises au lamparo, de maquereaux pêchés à la ligne, mais aussi de poissons plats capturés avec des filets et d'anguilles capturées dans l'étang de Vendres. Nous pratiquions également la pêche au globe dans l'Orb où les postes étaient tirés au sort. Il n'était pas rare que l'hiver, faute de poissons, nous nous faisions embaucher dans les campagnes avec d'autres pêcheurs pour tailler les vignes. Ma femme Rose vendait le produit de la pêche, principalement, à Capestang, mais au fil du temps, le poisson s'est fait de plus en plus rare et, pour continuer à gagner notre vie et nourrir notre famille, il m'a fallu ache-

ter du poisson à la criée de Sète pour que mon épouse et moi puissions le vendre.

#### **Depuis les années 2000, vous vivez une retraite paisible, entouré de celles et ceux qui sont chers à votre cœur. Quel regard portez-vous sur toutes ces années consacrées à la mer et à la pêche ?**

Ce fut une vie active dense, âpre, bercée malgré tout par des moments heureux. En dehors des heures passées en mer, le travail consacré aux filets faits de coton ou de chanvre, prenait beaucoup de temps. Nous nous retrouvions tous au "Tinchadou" (à l'époque, espace situé à côté du magasin Panis Pêche) pour, sans cesse, les teindre ou les ramender (réparer) car détériorés par les crabes ou les dauphins, et tous les ans, il fallait repeindre le bateau. Depuis, j'ai vendu "L'Espérance" à l'association sétoise "Les Voiles Latines", et ma catalane a eu une deuxième vie à Collioure où elle se fait photographe. Je ne suis plus retourné à la mer, mais, avec nostalgie, je repense souvent à mes copains aujourd'hui disparus, avec lesquels, sur le port de Valras ou à "L'Escoupière", un abri aménagé par la mairie au niveau de la zone technique du port, nous racontions des galéjades ou remémorions les belles histoires du passé. ■

—  
Référence : biographie de Laurent Calmette par son petit-fils David Calmette.



#### **Été 2021 : une saison révélatrice**

Entre déni, peur, désinformation, incertitudes, la pandémie aura été le révélateur de nos comportements.

Faute d'avoir pu anticiper, nous avons dû réagir par une gestion rigoureuse, en prenant des décisions parfois impopulaires, mais dans tous les cas protectrices.

Ce que nous avons pu constater, tout au long de l'été c'est que nous avons de nombreuses raisons d'espérer et que sans doute il nous faudra repenser un système à la lumière des quelques éléments qui se sont fait jour.

Malgré le coup d'arrêt porté à nos animations à partir du 15 juillet, nous n'avons enregistré aucune baisse de fréquentation. Est-ce à dire que notre réflexion doit se poursuivre pour que notre programmation attire un public spécifique ? Celle de cette année poursuivait cet objectif, nous n'aurons pas pu tester ses effets, mais nous sommes assurés désormais qu'il faut continuer dans le sens de l'innovation.

Nos commerces ont pu profiter de l'afflux de touristes qui a permis de relancer l'économie locale. Les restaurateurs ont néanmoins souffert de la pénurie de personnels formés pour

les emplois de restauration. Il faut que les organismes de formation prennent ce problème à bras le corps, nous les sensibiliserons.

Le stationnement qui est le point noir de notre ville en été a été traité cette année avec l'ouverture de nouveaux parkings dont un gratuit avec navette. Cette dernière a fait l'objet de toutes les critiques. Néanmoins, il est bon de savoir qu'elle a transporté cet été 13 356 personnes. Alors, oui, nous pouvons faire mieux. Mais oui, c'est un résultat encourageant pour libérer le cœur de ville d'un trop plein de véhicules. Et oui, nous persévérerons. Enfin, force est de constater également que

les saisons s'étirent. Le mois de septembre attire notamment les clientèles étrangères, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Au final la saison 2021 est porteuse d'espoirs et a permis d'ouvrir chantiers et perspectives.

#### **Sophie POTART**

*Pour le groupe majoritaire  
Tous unis pour Valras-Plage*



# CALENDRIER DE LA SAISON 21'22

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021 À 20 H 30	MARC HÉVÉA
VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021 À 20 H 30	JULIEN GRANEL
SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021 À 20 H 30	KALIKA
SAMEDI 2 OCTOBRE 2021 À 20 H 30	TABOU, QUARTET MÉVEL
SAMEDI 16 OCTOBRE 2021 À 20 H 30	À LA RECHERCHE DE HUGO
JEUDI 21 OCTOBRE 2021 À 20 H 30	CALI
VENDREDI 22 ET SAMEDI 23 OCTOBRE 2021	L'AVENTURE EN SOLITAIRE
DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021 DE 15 H 00 À 19 H 00	THÉ DANSANT
JEUDI 11 NOVEMBRE 2021 À 20 H 30	AYO
SAMEDI 13 NOVEMBRE 2021 À 20 H 30	SOPRANO EN LUMIÈRE, HOMMAGE À LUCILE PANIS
SAMEDI 15 JANVIER 2022 À 20 H 30	FAIS-MOI MAL BORIS
SAMEDI 12 FÉVRIER 2022 À 20 H 30	BIENVENUE AU BEL AUTOMNE
SAMEDI 12 MARS 2022 À 20 H 30	RÉFUGIÉE POÉTIQUE
SAMEDI 30 AVRIL 2022 À 20 H 30	PARIS MON AMOUR, HOMMAGE À JOSÉPHINE BAKER
VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 MAI 2022 À 20 H 30	LES LETTRES DE MON MOULIN



Palais de la Mer  
11, boulevard du Commandant l'Herminier  
34350 Valras-Plage  
+33 (0)4 67 32 33 33  
[www.ville-valrasplage.fr](http://www.ville-valrasplage.fr)

